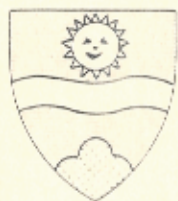


CANTON DE VAUD

commune de

CLARMONT



PLAN D'AFFECTATION

FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS

" AU VILLAGE "

MORGES, LE 19 JUIN 1990

BUREAU D'ETUDES GUESSAZ ET BINER S.A.
INGENIEURS GEOMETRES - 1110 MORGES
TEL. 021 801 13 57 - FAX 021 802 39 27

Wei: waf
fion. of.

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS SA SEANCE
DU 18 février 1991

LE SYNDIC:

LE SECRETAIRE

Y. Beaud



PLAN DEPOSE AU GREFFE MUNICIPAL POUR ETRE SOUMIS A
L'ENQUETE PUBLIQUE DU 26 avril

AU 25 mai

LE SYNDIC

19 91

LE SECRETAIRE

Y. Beaud



ADOpte PAR LE CONSEIL GENERAL DANS SA SEANCE
DU 18 juillet 1991

LE PRESIDENT:

LE SECRETAIRE

Chenier



APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT DANS SA SEANCE

DU 20 MARS 1992

L'ATTESTE, LE CHANCELLIER:



Ju

LEGENDE



LIMITE DES CONSTRUCTIONS NOUVELLE



" " "

SELON ART. 72 LOI SUR LES ROUTES



SURFACE SUR LAQUELLE LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION OU
D'AGRANDISSEMENT CONFORMES AUX DISPOSITIONS DE L'ART. 80
AL. 2 LATC PEUVENT ETRE AUTORISES SANS CONVENTION PREALABLE
DE PRECARITE A L'EXCLUSION DE TOUTE RECONSTRUCTION.



Au

77
96

95

Aux Vignes

82

84

99

85

En

Chaudabronne

103

ETAT

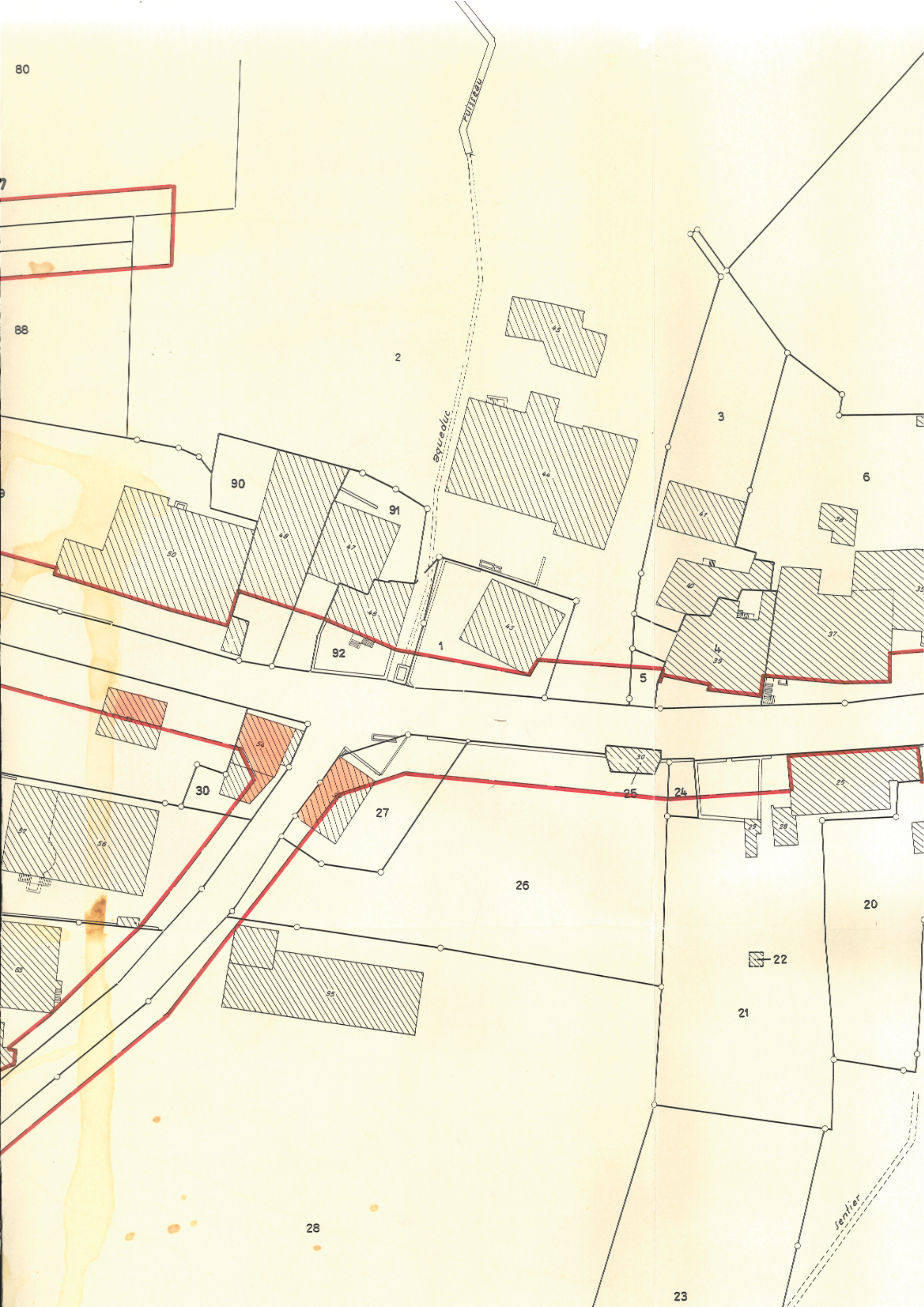
COMMUNE

34

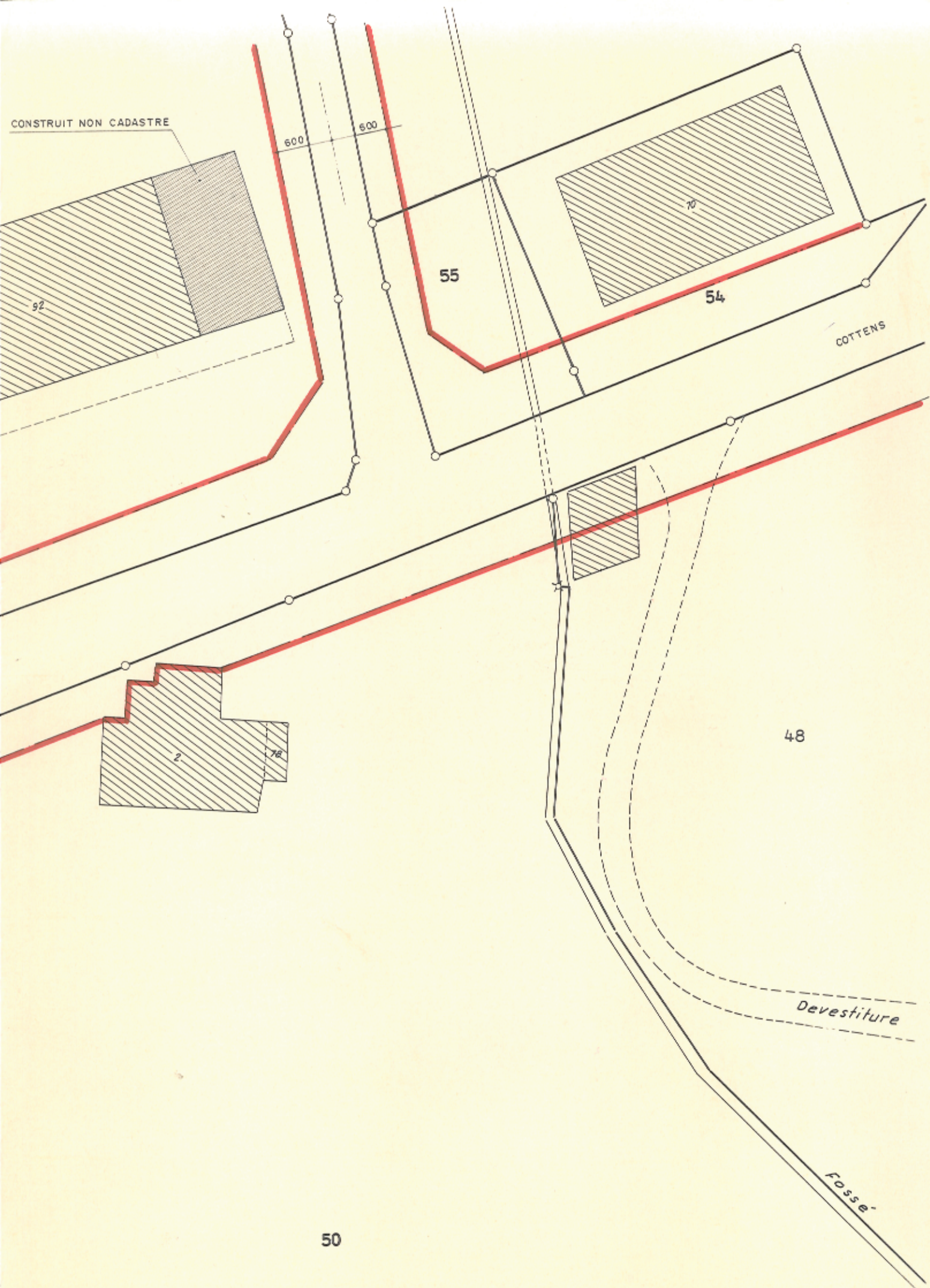
Au Grand Record

Aux Vignes du Recordon









Sur le Moulin